



PROFESSIONNELS JUNIORS EN ACTION

Rendez-vous Jeunes Professionnels du réseau Projection sur le financement de l'accès à l'eau et à l'assainissement Compte rendu

Le présent compte-rendu est une synthèse des points clés abordés lors de cette très riche rencontre. Il n'a pas pour objet d'être exhaustif ni de détailler tous les argumentaires développés par les invités seniors de Projection, mais plutôt de permettre aux jeunes professionnels non présents ce jour là, d'avoir des éléments sur les débats qui ont eu lieu.

Date : 28/04/2009

Lieu : Café AlterMundi, Paris 11^e.

Introduction par Jérémie Toubkiss (Modérateur)

Le financement de l'accès à l'eau et à l'assainissement est un thème qui n'est pas souvent abordé. Il existe néanmoins de nombreuses expériences dans le domaine, mises en relief par certains acteurs tels que le pS-Eau, la Banque Mondiale, WaterAid ou des acteurs de la recherche. Ce soir, nous parlerons des stratégies qui existent pour mettre es fonds à disposition des bénéficiaires pour l'accès à l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées et excréta en milieu urbain.

Nos deux intervenants sont

- un bailleur de fonds : M. Maurice Bernard, Responsable Eau et Assainissement de l'AFD
- un bureau d'étude international travaillant dans les Pays en Développement : M. Bruno Valfrey-Visser, Directeur d'Hydroconseil.

Ces deux intervenants seniors vont nous faire part de leur regard sur l'historique du financement de l'eau et de l'assainissement (les modèles actuels dépendent-ils d'effets de mode ? etc.) et ils vont nous décrire leur parcours professionnel, pour savoir comment on devient Responsable Eau/Assainissement à l'AFD ou Directeur de bureau d'étude.

Présentation de M. Maurice Bernard

Quelques mots sur son parcours professionnel ...

Maurice Bernard dit avoir toujours été intéressé par « la chose publique ». Ingénieur centralien, il a fait son service militaire en VSN dans une ONG en Côte d'Ivoire, ce qui lui a permis de côtoyer au sein de cette ONG des grandes figures telles que Wangari Maathai (prix Nobel de la Paix) ou Jacques Bugnicourt (fondateur d'ENDA), et lui a donné une certaine ouverture d'esprit. Cette ONG travaillait sur le développement durable, idée novatrice à l'époque (ce qui montre qu'il faut une génération pour que les idées développées par des précurseurs soient prises en compte par les autorités). Il a ensuite travaillé de 1986 à 1990 pour le bureau d'études Seuréca (en socio-économie) puis pour Suez, en exploitation, avec la gestion de 30 centres en France, où il a découvert le management et où il a rencontré les élus locaux. C'était à une période clé en France, avec les lois cadres sur l'eau (budgets annexes, « l'eau paie l'eau »). Il a ensuite travaillé pour Suez au Mexique. Il a ensuite démissionné de Suez pour revenir à Seuréca dont il a été Directeur Régional Afrique de l'Est pendant 3 ans. Il a par la suite racheté 45% du bureau d'étude C2G dont il est devenu directeur, connaissant ainsi le rôle particulier du chef d'entreprise. Il a enfin quitté ce bureau d'étude pour devenir chef de projet à l'AFD, et enfin y est devenu responsable eau et assainissement.

A la demande de Maurice Bernard, une présentation des différents participants a eu lieu. Il a ainsi fait remarquer qu'il y avait des représentants de tous les domaines, mais peu de représentants des bureaux d'études. Dans les années 80, les personnes travaillant en bureau d'études étaient décrites comme des « losers » mais Maurice Bernard estime qu'il faut passer par un bureau d'étude car c'est là qu'on se pose des questions intéressantes et qu'on essaie d'y répondre, ce qui est bon pour la carrière professionnelle.

Présentation « Financer l'eau et l'assainissement à un prix abordable pour tous »
Voir la présentation PowerPoint.

Quelques commentaires par rapport à la présentation PP (pour en savoir plus, contactez nous !)

Diapo 2 :

Biens publics mondiaux = climat, biodiversité, pandémies

Sur 4 milliards d'euros gérés par l'AFD, seuls 300 millions d'euros sont donnés en subventions. Le reste est essentiellement utilisé pour des prêts à taux bonifiés. L'AFD a actuellement beaucoup d'activités au niveau du bassin méditerranéen (Syrie, Egypte, etc.).

Diapo 3 :

Le seul pays au monde où la ressource en eau est privatisée est le Chili. Partout ailleurs, l'eau est un bien public. Il y a de nombreux débats sur la gratuité de l'eau (cf. fondation France Liberté).

Diapo 4 :

Le financement de l'eau est possible selon 3 voies seulement : fiscalité, tarification et solidarité internationale et locale.

La France, qui se fait la championne de la tarification (« modèle français », « l'eau paie l'eau »), a longtemps fait payer l'eau par le contribuable et non par le consommateur (jusqu'en 1992).

Concrètement, on a beaucoup de mal à faire financer l'accès à l'eau (et donc encore plus pour l'assainissement) par la tarification. Via la tarification, on cherche surtout à rationaliser la consommation (cf. tarif par tranches de consommation). Enfin, on ne finance pas toute la gestion intégrée de la ressource en eau par la tarification.

Diapo 5 et 6 :

Selon M. Bernard, tout a déjà été dit sur ce qui concerne le financement de l'eau. Maintenant, le problème est un problème de communication (ce n'est pas ce qu'on dit qui est important, mais comment on le dit). C'est cette communication qui a été privilégiée dans un travail de l'OCDE auquel a participé M. Bernard, et qui se résume dans les schémas des diapos 5 et 6.

(Sur les schéma : utility = exploitant ; CAPEX = financier ; OPEX = opérations)

Grande importance de « leverage financing » dans ce système.

Diapo 7 :

Selon M. Bernard, la coopération décentralisée dans le cadre de la loi Oudin-Santini reste fragile juridiquement car elle permet d'imposer au consommateur l'utilisation spécifique (à un autre usage que le paiement de l'eau consommée) d'une partie de la facture d'eau. Potentiellement, l'utilisateur pourrait se retourner contre sa collectivité et refuser de payer le budget consacré à la solidarité par sa collectivité.

Jusqu'à ce qu'il rentre à l'AFD, M. Bernard pensait que c'était impossible de financer le développement des infrastructures et l'accès à l'eau par la seule tarification. Depuis, le cas du Sénégal lui a démontré que c'était possible. Néanmoins, le modèle « l'eau paie l'eau » prôné par la France (et qui fonctionne désormais en France) n'est pas forcément idéal dans tous les pays. On ne peut pas et on ne doit pas avoir de position dogmatique en la matière : chaque pays, chaque contexte peut avoir une solution propre pour financer l'eau.

Présentation de M. Bruno Valfrey-Visser

Parcours professionnel

Ingénieur en aéronautique, M. Valfrey-Visser a commencé par travailler en ONG (AFVP puis ISF). Il travaille depuis 15 ans dans le bureau d'études Hydroconseil dont il est aujourd'hui le directeur. Il est par ailleurs impliqué en tant que bénévole au sein du pS-Eau, ainsi que dans le « Livre bleu » (géré par le Secrétariat International de l'Eau, ce programme a pour objectif d'avoir le point de vue des ONG, des populations, des syndicats, etc. sur les problématiques d'accès à l'eau et à l'assainissement) depuis 2003.

Présentation « Financer l'assainissement »

M. Valfrey-Visser a parlé spécifiquement du financement de l'assainissement liquide dans les PED. Voir la présentation PowerPoint.

Quelques commentaires par rapport à la présentation PP :

Contrairement au débat vif sur la gratuité de l'eau, il n'y pas de débat sur la gratuité de l'assainissement ou sur le fait de faire du profit avec l'assainissement. Au contraire, le discours actuel est plutôt : « regardez, avec de la merde vous pouvez faire de l'argent ».

Un débat qui revient souvent est celui de savoir s'il faut subventionner ou pas l'accès à l'assainissement. Des études montrent que subventionner l'assainissement a des effets pervers : infrastructures non utilisées, moins de populations bénéficiaires (car beaucoup d'argent va à peu de population, etc.).

Pour M. Valfrey-Visser, les projets et programmes dans le secteur de l'assainissement manquent de créativité :

- Les messages de sensibilisation sur le thème de la santé publique (« l'assainissement c'est la santé ») sont quasiment les seuls messages utilisés, mais ils ne sont pas forcément les plus efficaces car il s'occupe d'une toute petite partie de la demande en assainissement. Les gens investissent plus dans l'assainissement pour avoir un chez-soi plus joli ou plus confortable.
- Un modèle innovant actuellement développé est l'assainissement total porté par les communautés (ATPC) dans lequel les ménages ne sont pas subventionnés du tout pour s'équiper en latrines. Ce modèle appliqué dans les villages consiste à ne pas faire bénéficier de subventions individuelles aux ménages pour la construction d'un assainissement, mais d'une subvention globale versée au village lorsque l'intégralité des habitants du village se sont équipés d'un assainissement même très basique (un trou fait l'affaire). Dans ce cas, la subvention peut être utilisée à toute fin décidée par le village (pas nécessairement de l'assainissement).

Débats avec la salle : quelques questions clés posées ...

Question : existe-t-il d'autres pays africains que le Burkina Faso qui ont une expérience importante en matière d'assainissement liquide ? Quel a été l'élément déclencheur qui a fait que le Burkina Faso a décidé de mettre en place une taxe d'assainissement et le Plan Stratégique d'Assainissement de Ouagadougou (PSAO) ?

Bruno Valfrey-Visser : l'Ethiopie a eu un gros programme d'assainissement axé très essentiellement sur la *promotion* de l'assainissement en milieu rural. Ce programme revendique la construction par la population de plus d'un million de latrines.

En ce qui concerne l'élément déclencheur pour le Burkina Faso, la taxe d'assainissement a été décidée depuis 25 ans déjà et a été opérationnalisée progressivement ensuite, ce qui a fait que l'Office Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) a eu des moyens et a pu mettre en œuvre le PSAO. La question que l'on peut se poser est peut-être plutôt : pourquoi aucun autre pays de la région ne fait la même chose ?

Selon Jérémie Toubkiss, une explication est sûrement la peur d'augmenter le prix de l'eau (avec une nouvelle taxe d'assainissement) : le débat sur le prix de l'eau est bloqué dans de nombreux pays (Mali, Niger, etc.).

Question : qu'en est-il de la corruption dans ce domaine ?

Maurice Bernard : la vraie corruption, disons que ce n'est pas quand 5 ou 10% de l'argent prévu pour un programme est détourné. Le plus gros problème c'est quand tellement d'argent est détourné que cela dénature les choix que les décideurs politiques ont faits dans ce programme. C'est un problème de gouvernance.

Bruno Valfrey-Visser : la politique d'Hydroconseil est de dire non à toute forme de corruption, ce qui leur fait perdre des marchés, car les sollicitations existent bel et bien. Le problème est effectivement un problème de gouvernance car les processus lourds et fastidieux de certains marchés publics et la distorsion de concurrence (entente entre opérateurs) coûtent plus cher que la corruption et pèsent sur les usagers. De même, la « petite corruption » (corruption quotidienne à laquelle font face les usagers dans certains pays) a beaucoup plus d'impact (notamment psychologique) sur les usagers.

Question : Il y a une contradiction entre vos deux présentations : M. Bernard pense que « tout existe et a déjà été dit » et M. Valfrey-Visser dit que dans le domaine de l'assainissement, « il y a un manque de créativité ». Comment expliquez-vous cela ?

Bruno Valfrey-Visser : en fait, je suis tout à fait d'accord avec M. Bernard quand il dit que tout existe et a été dit. Le problème est en fait qu'il y a un manque de liens entre les ONG qui opèrent sur le terrain et les chercheurs qui réfléchissent à comment augmenter la demande en assainissement, baisser les prix, etc.

Conclusion de Célia de Lavergne (réseau Projection)

Célia de Lavergne a conclu en rebondissant sur les derniers propos de M. Valfrey-Visser en disant que ce constat du manque de liens entre chercheurs et acteurs de projets sur le terrain (et plus généralement entre les acteurs de différents métiers du développement) est une des raisons de la création du réseau Projection qui cherche à faire se rencontrer les jeunes professionnels de différents milieux. Les rendez-vous mensuels de Projection comme celui de ce soir sont des occasions parmi d'autres pour cela. Ces échanges vont pouvoir continuer ce soir de manière informelle autour d'un verre. Célia de Lavergne a enfin remercié les intervenants pour leurs présentations et leur franc-parler, ainsi que tous les participants pour les questions et débats.